

CONSERVATEUR EMPLOI DURABLE (C)

SICAV de droit français

REPORTING • 29 février 2024

COMMENTAIRE DE GESTION

Le passage à la nouvelle année n'aura finalement pas vu de rupture dans la dynamique des marchés financiers. Le marché européen a clôturé le mois de février en hausse de +1.84% pour le STOXX 600, +4,9% pour l'Eurostoxx 50 et +3.54% pour le CAC 40. Il en va de même sur le marché américain qui a été en tête en matière de performance avec un S&P500 à +5,2% porté par l'Intelligence Artificielle malgré un contexte de hausse des taux longs. Il faut dire que l'économie américaine a résisté relativement bien jusqu'à présent. D'une manière générale, l'inflation reflue, certes plus lentement, éloignant les baisses des taux directeurs des banques centrales sans pour autant les remettre en question. Le marché table sur une première baisse en au mois de juin. Couplé à des résultats des entreprises de bonne facture, surtout côté US, les records des indices actions ont volé en éclat chaque jour cachant cependant une concentration de plus en plus importante de ces derniers. En Europe, ce sont les secteurs Auto, Tech qui ont particulièrement bien performé contrairement au secteur immobilier.

Conservateur Emploi Durable a délivré une performance sur le mois de février de 2,5% contre 3,1% pour le SBF 120. Parmi les contributeurs positifs, les valeurs du luxe comme Hermès et LVMH ont surperformé : les résultats annuels du secteur ont été solides avec des perspectives 2024 rassurantes. Les valeurs liées à la mobilité comme Mercedes et Michelin ont également profité de la publication de bons résultats sur la génération de FCF. En revanche, deux valeurs pénalisent la performance de la sicav au cours du mois : BNP et Sanofi. BNP a sous performé en publiant des résultats 2023 décevants avec des revenus inférieurs aux attentes. Néanmoins nous restons confiants sur les perspectives à moyen terme avec une valorisation très basse. Pour Sanofi, la fin d'année a été pénalisée par les devises : la valorisation est à ce stade très abordable. Sur le mois, nous avons renforcé Dassault Systèmes : malgré une petite déception dans les sciences de la vie, les perspectives long terme restent très solides à l'image du contrat gagné auprès de BMW qui a décidé d'adopter 3DEXperience, sa plateforme dans la gestion du cycle de vie du produit. Dassault Systèmes recrute environ 2000 personnes nettes par an. Pour attirer les meilleurs, la société a mis en place une politique d'avantages sociaux et d'actionariat unique. A l'achat La Française des Jeux (FDJ) : la fin d'année 2023 a été satisfaisante avec de bonnes surprises sur le dividende. L'OPA sur Kindred, propriétaire du site de paris en ligne Unibet, est judicieuse. Sur le plan du capital humain, FDJ porte une attention permanente à l'égalité femmes-hommes en termes de rémunération, de recrutement et d'évolution de carrière avec un renforcement du nombre de femmes dans les fonctions dirigeantes de l'entreprise. D'ailleurs FDJ a été lauréate 2023 du prix Humpact qui récompense la société la plus favorable à la mixité en France. Nous avons allégé STMicro qui a alerté sur son activité en mettant en avant quelques incertitudes dans l'industrie. Nous avons réduit la position en Edenred.

PROFIL DE RISQUE



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

OBJECTIF DE GESTION

La SICAV vise à atteindre une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice SBF 120 dividendes nets réinvestis, sur un horizon de 5 ans. La SICAV prend également en compte les risques de durabilité et les caractéristiques ESG dans son processus de sélection de valeurs. Elle a un objectif d'investissement social. Elle est labellisée ISR. La SICAV sera investie à 75% minimum en actions françaises cotées appartenant au SBF 120 dividendes nets réinvestis. Pour plus d'informations :

[Cliquez ici](#)



Bruno VACOSSIN

Gérant



Marie-Pierre GUERN

Co-gérant

PROFIL

Forme Juridique	SICAV de droit français
Société de gestion	Palatine Asset Management
Code ISIN	FR0010038257
Label ISR	Oui
Classification AMF	Actions Françaises
Classification SFDR	Article 8
Dépositaire	Caceis Bank
Commercialisation	CONSERVATEUR FINANCE
Dominante fiscale	Eligible au PEA
Indicateur de référence	SBF 120 dividendes nets réinvestis
Durée de placement recommandée	supérieure à 5 ans
Devise de comptabilité	Euro
Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 11h30. Exécution sur la base de la prochaine VL.
Commission de souscription	5,00 % (dégressif)
Commission de rachat	Aucune
Clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse de septembre
Frais courants	1,382% TTC

DONNÉES AU 29.02.2024

Valeur liquidative	286,71 €
Nombre de parts	210 425,637
Actif net global	76,92 M€
Actif net de la part	60,33 M€

CONSERVATEUR EMPLOI DURABLE (C)

SICAV de droit français

REPORTING • 29 février 2024

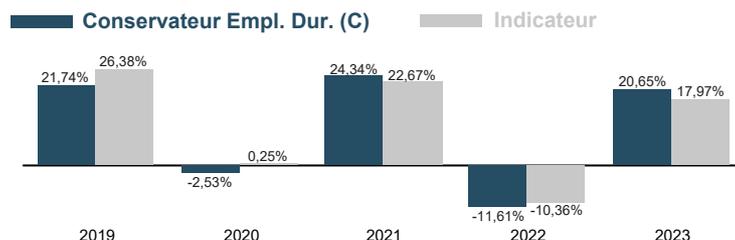
EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

BASE 100 LE 28.02.2014



HISTORIQUE DES PERFORMANCES

ANNÉES CIVILES



PERFORMANCES NETTES (en euro)

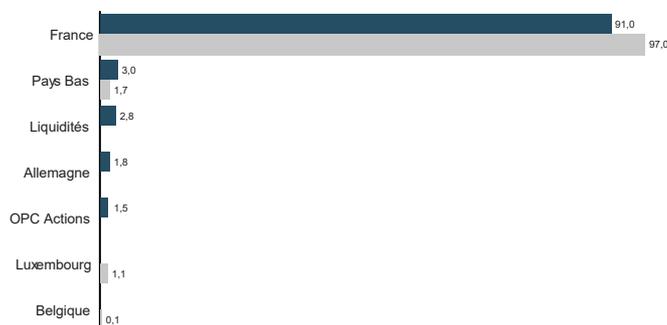
PERFORMANCE CUMULÉE	1 mois	YTD	12 mois
Conservateur Empl. Dur. (C)	2,50%	4,49%	11,16%
Indicateur*	3,13%	4,55%	10,08%
Ecart de performance	-0,63%	-0,06%	1,08%

PERFORMANCE ANNUALISÉE	3 ans	5 ans	10 ans
Conservateur Empl. Dur. (C)	11,69%	8,50%	5,43%
Indicateur*	9,88%	9,23%	7,42%
Ecart de performance	1,81%	-0,73%	-1,99%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

* La performance de l'indicateur est calculée dividendes nets réinvestis depuis le 01.01.2013. Les performances antérieures restent calculées dividendes non réinvestis

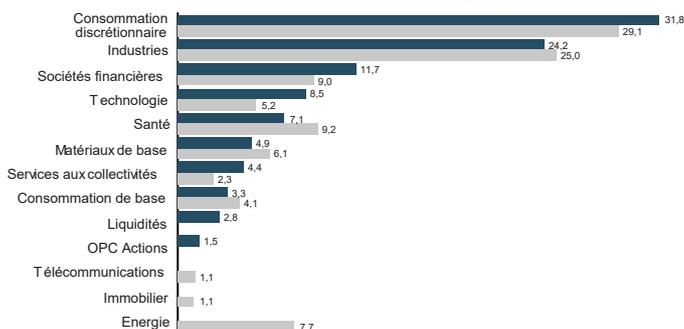
ALLOCATION PAR PAYS (%)



STATISTIQUES (calcul hebdomadaire)

ANNUALISÉE	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité de l'OPC	14,1%	14,7%	15,9%	18,4%	16,5%
Volatilité de l'indicateur	12,8%	14,2%	16,1%	21,0%	18,7%
Tracking error	3,5%	2,7%	3,3%	5,3%	4,7%
Ratio d'information	0,1	0,4	0,5	-0,1	-0,4
Ratio Sharpe de l'OPC	2,1	0,5	0,6	0,4	0,3
Ratio Sharpe de l'indicateur	2,2	0,5	0,5	0,4	0,4

ALLOCATION PAR SECTEUR (%)



PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS

AU 29.02.2024

SOCIETES	%Actif	Secteur	Pays
LVMH	9,7%	Consommation discrétionnaire	FRA
BNP PARIBAS	7,6%	Sociétés financières	FRA
SANOFI-AVENTIS	6,2%	Santé	FRA
PUBLICIS GROUPE	5,5%	Consommation discrétionnaire	FRA
L'OREAL	5,1%	Consommation discrétionnaire	FRA

CONTRIBUTIONS A LA PERFORMANCE

MEILLEURS CONTRIBUTEURS DU 31.01.2024 AU 29.02.2024

SOCIETES	Contribution	Poids moyen
LVMH	0,87%	9,69%
HERMES INTERNATIONAL	0,66%	3,84%
SAFRAN	0,54%	4,78%
SCHNEIDER ELECTRIC	0,52%	3,71%
AIR LIQUIDE	0,37%	4,60%

CONSERVATEUR EMPLOI DURABLE (C)

SICAV de droit français

REPORTING • 29 février 2024

AVERTISSEMENT, INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel (le « Document »). Le Document est édité par Palatine Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS (la « Société de Gestion »).

Le fonds est une SICAV, agréé en France et supervisée par l'AMF. est un instrument de placement collectif en valeurs mobilières qui est régi par la Directive 2009/65/CE.

Le Document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de souscription. Les indications de performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Les fluctuations de taux de change peuvent influencer la valeur d'un placement, à la hausse ou à la baisse.

La liste des pays dans lesquels le Fonds est autorisé à la commercialisation est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>. La Société de Gestion peut à tout moment décider de mettre fin à la commercialisation du Fonds dans une ou plusieurs juridictions.

Le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») et le document d'information clé pour l'investisseur (le « DICI ») doivent être lus avant toute prise de décision d'investissement dans le Fonds. Ces documents, ainsi que les derniers rapports semestriel et annuel sont disponibles gratuitement sur simple demande à la Société de Gestion, sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> ou au travers des facilités locales reprises ci-dessous.

Il est également vivement recommandé aux investisseurs de lire attentivement les avertissements concernant les risques ainsi que les réglementations figurant dans le prospectus; il est recommandé de requérir l'avis de conseillers financiers et fiscaux.

Conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE, la Société de Gestion a la possibilité de cesser la commercialisation de tout ou partie des parts du Fonds moyennant une communication ad-hoc telle que prévue par la loi.

Les informations reprises dans ce Document ont été obtenues auprès de sources jugées fiables ; la Société de Gestion ne peut toutefois pas garantir ni leur exactitude ni leur caractère exhaustif. Les informations reprises dans ce Document ont été calculées à la date du rapport indiquée en première page. Ce Document peut être modifié à tout moment sans avis préalable.

Toute réclamation peut être adressée gratuitement à la Société de Gestion, auprès du service Traitement des Réclamations, 68 rue du faubourg saint honorée 75008 PARIS, ou auprès de votre distributeur.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> à l'adresse <https://www.palatine-am.com/menu-des-liens-utiles/reglementation> ainsi que la procédure de plainte

Aucune partie du Document ne peut être ni reproduite, ni copiée, ni redistribuée sans l'accord écrit préalable de la Société de Gestion.

Facilités à l'attention des investisseurs résidant dans un Etat Membre de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE) dans lesquels LE FONDS est commercialisé

Les ordres de souscription, rachats et/ou switch peuvent être effectués auprès de (i) votre banque, intermédiaire financier ou distributeur, (ii) la banque dépositaire CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Peri 92120 Montrouge, France, ou (iii) de la Société de Gestion.

Toutes les informations relatives à la procédure de souscription, de rachat, de switch, ou la procédure relative au paiement des dividendes est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>

A l'attention des investisseurs résidant en France :

Le correspondant centralisateur en France est CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC ou depuis sa création en cas de durée inférieure. L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Les performances passées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Sources : Palatine AM, CACEIS Fund Adm., ITM Concepts, Bloomberg.

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RC Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Maeshherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TS, 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com



Le label ISR est un label français créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances, dont l'objectif est d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement respectant les principes de l'investissement socialement responsable, autorisés à la commercialisation en France.